

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 2098-LAS-197

1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 janvier 2020, le conseil d'arrondissement a adopté, lors de la séance tenue le 3 février 2020, le second projet de règlement P.2098-LAS-197 amendant le règlement de zonage n° 2098 afin d'autoriser les commerces de détail de marchandises d'occasion dans certaines zones et de prohiber les marchés aux puces et les prêteurs sur gage sur tout le territoire de l'arrondissement.

L'objectif de ce second projet de règlement vise l'autorisation de commerces de détail de marchandises d'occasion dans 44 nouvelles zones et l'exclusion des usages « marchés aux puces » et « prêteurs sur gages » sur tout le territoire de l'arrondissement.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de l'arrondissement et des zones contiguës afin que le règlement soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande peut provenir des zones concernées ainsi que des zones contiguës de l'arrondissement ainsi que des zones contiguës des arrondissements du Sud-Ouest et de Lachine.

2. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- être reçue au bureau de la secrétaire d'arrondissement, 55 avenue Dupras, au plus tard le 26 février 2020, à 16 h 45;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

3. PERSONNES INTÉRESSÉES

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du secrétaire d'arrondissement, 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

4. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

5. CONSULTATION DU PROJET

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 février 2020.


Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement


Projet de règlement 2098-LAS-***

Autoriser les commerces de détail de marchandises d'occasion et prohiber les prêteurs sur gage et les marchés aux puces

Plan des zones visées et des zones contigües

LÉGENDE

 Zones visées:
C01-12, C02-07, C02-11, C02-23, C03-11, C04-13, C04-28,
C04-31, C05-10, C05-15, C05-18, C05-19, C06-05, C06-12,
C06-16, C07-02, C07-07, C07-25, C07-43, C08-07, C08-13,
C08-14, C08-27, C08-34, C08-40, C09-02, C09-03, C09-05,
C09-08, C09-12, C10-01, C10-06, C10-08, C10-09, C10-11,
C10-20, C11-01, C11-11, C11-14, C11-18, C12-04, C12-05,
C12-06, C12-12, C12-13, C12-14, C12-19, C12-20, C12-21,
C12-23, C12-24, C12-28, C12-32, C12-48, C12-55, C12-56

 Zones contigües :
C01-12, C02-11, C02-22, C03-17, C05-10, C05-16, C05-18,
C05-19, C06-04, C06-15, C06-16, C08-07, C08-12, C08-13,
C08-14, C08-15, C08-17, C08-32, C08-34, C08-35, C08-40,
C09-02, C09-03, C09-05, C09-06, C09-08, C09-12, C10-01,
C10-02, C10-06, C10-07, C10-08, C10-09, C10-11, C10-20,
C11-01, C11-02, C11-09, C11-14, C12-02, C12-04, C12-05,
C12-06, C12-12, C12-13, C12-14, C12-19, C12-20, C12-21,
C12-22, C12-23, C12-24, C12-55, C12-56, C12-64, H01-10,
H01-13, H01-18, H02-02, H02-09, H02-10, H02-14, H02-20,
H02-24, H02-25, H02-26, H03-05, H03-15, H03-16, H04-07,
H04-14, H04-29, H04-37, H05-12, H05-17, H05-39, H05-40,
H06-03, H06-06, H06-11, H06-13, H06-14, H06-17, H06-19,
H07-03, H07-06, H07-08, H07-14, H07-18, H07-20, H07-24,
H07-36, H07-42, H07-54, H07-63, H08-06, H08-19, H08-23,
H08-24, H08-33, H08-36, H08-38, H08-39, H08-41, H09-07,
H09-09, H09-13, H09-15, H10-03, H10-05, H10-12, H10-13,
H10-14, H10-15, H11-06, H11-08, H11-10, H11-12, H11-15,
H11-16, H11-19, H12-10, H12-25, H12-27, H12-29, H12-30,
H12-31, H12-42, H12-47, H12-57, H12-58, H12-59, H12-66,
H12-68, H12-73, I05-14, I06-01, I06-02, I07-40, I08-11,
I08-16, I08-20, I08-46, I12-02, I12-03, I12-16, I12-17, I12-18,
I12-53, I12-54, I12-61, I12-65, I12-67, I12-72, P01-11,
P01-15, P02-01, P02-06, P02-12, P02-18, P02-19, P02-21,
P02-28, P04-17, P04-27, P05-08, P05-29, P05-30, P07-01,
P07-58, P07-60, P08-08, P08-45, P09-01, P09-04, P11-17,
P12-09, P12-44, P12-49, P12-63, P12-69, P12-74, P12-75,
U10-10, U12-35
Arrondissement Sud-Ouest : 0015, 0020
Arrondissement Lachine : R-426, PR-423

 Limite d'arrondissement

 Zone exclue

